

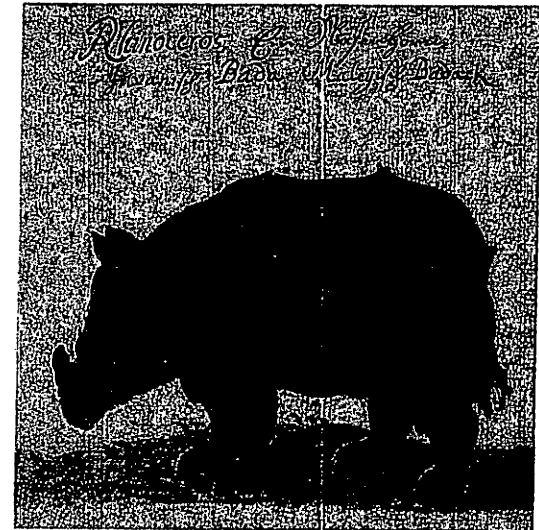


XVII<sup>e</sup> siècle

# Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales

1619-1622

Augustin de Beaulieu  
Un marchand normand à Sumatra



*Introduction, notes et bibliographie  
de Denys Lombard*

École Française d'Extrême-Orient  
MAISONNEUVE & LAROSE

64

Collection « Pérégrinations asiatiques »

Augustin de Beaulieu

**Déjà paru :**

Georges Roques, *La manière de négocier aux Indes, 1676-1691, La compagnie des Indes et l'art du commerce*, texte inédit présenté et annoté par Valérie Bérinstein. Avec une préface de Geneviève Bouchon.

**En préparation :**

A.H. Anquetil-Duperron, *Voyage en Inde (1756-60)*, présenté et annoté par Jean Deloche (EFEO) et Pierre-Sylvain Filliozat (EPHE IV<sup>e</sup> section).

Comte Edouard Errembault de Dudzele et d'Orroir, *Journal de campagne à Java (1825-1830)*, texte inédit, présenté et annoté par Henri Chambert-Loir (EFEO).

*Les Ryukyu au XIX<sup>e</sup> siècle*, choix de lettres inédites tirées des Archives des Missions Etrangères de Paris, par Patrice Beillevaire (CNRS).

Dr Hocquard, *Une campagne au Tonkin (1884-1886)*, présenté et annoté par Philippe Papin (EFEO).

# Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales

1619-1622

Un marchand normand à Sumatra

*Introduction, notes et bibliographie de Denys Lombard*



ISBN : 2-7068-1244-3  
2-85539-901-7

© 1996, Maisonneuve et Larose

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

1996

1-261

Ecole Française d'Extrême Orient  
MAISONNEUVE & LAROSE

récit assez fascinant que Pierre Crignon en avait fait ne sera pas publié avant 1832.<sup>3</sup>

Nous allons cependant rencontrer les Bretons, puis les Normands, au début du XVII<sup>e</sup> s., juste au moment où leurs concurrents hollandais et anglais se lancent sur les traces des Ibériques et multiplient les voyages en direction des îles aux épices. En 1596, la première flotte hollandaise, commandée par Cornelis de Houtman, arrive à Java-ouest, dans le grand port de Banten ; en 1599, le même de Houtman parvient à la pointe nord de Sumatra (et y perd la vie), tandis qu'en 1602, James Lancaster, envoyé de la Reine Elizabeth, apporte une lettre de sa souveraine au roi d'Aceh.

En mai 1601, une association de marchands se constitue à Saint-Malo qui envoie deux vaisseaux, le *Croissant* et le *Corbin*, sous le commandement du Sieur Frotet de la Bardelière. Le *Corbin* se perd à la hauteur des Maldives, mais le *Croissant* atteint Aceh en 1602 et s'en revient avec une cargaison de poivre. Parvenu aux Açores, il essuie une tempête et doit transborder sa cargaison sur un bateau flamand. François Martin de Vitré publia dès 1604 un bref, mais très intéressant récit de cette seconde aventure, qu'il fit suivre d'un petit lexique malais-français et de quelques observations sur le scorbut. L'ouvrage ne fut réédité qu'une seule fois, en 1609<sup>4</sup>.

Si le *Corbin* avait fait naufrage, certains membres de l'équipage avaient eu la vie sauve et l'on doit à l'un d'entre eux, François Pyrard de Laval, qui revint en France en 1611 après une longue odyssée, un récit bien documenté : le *Discours du Voyage des Français aux Indes Orientales*. Retenu d'abord pendant cinq ans à la cour du roi de Malé, aux Maldives, Pyrard est libéré en 1607 par le débarquement d'une flotte bengalaise. Il gagne l'Inde, se rend à Cananor et Calicut, puis tombe entre les mains des Portugais qui l'emmenent à Goa et l'incorporent dans leurs troupes. C'est ainsi qu'il est envoyé à Malaka, puis à Java. Paru dès 1611, son *Discours* sera réédité à plusieurs reprises, mais pour la dernière fois, en 1679<sup>5</sup> ; et aujourd'hui, les historiens consultent en général la traduction anglaise, plus accessible puisque parue en 1887-1889, dans la collection de la Hakluyt Society (A. Gray ed.).

C'est alors qu'il faut reparler des Normands. Les Français n'ont pas encore su conjuguer leurs efforts, à l'instar des Anglais qui dès 1600 ont fondé

leur Compagnie des Indes Orientales, ou à l'instar des Hollandais qui en 1602 ont créé leur « Compagnie unifiée » (*Vereenigde Oostindische Compagnie*, ou V.O.C.), et tandis que les Messieurs de Saint-Malo continuent d'armer pour leur compte et d'entretenir quelques « facteurs » dans les Indes, les marchands de Rouen mènent de leur côté leurs projets orientaux et fondent eux aussi une compagnie<sup>6</sup>. Après la mort subite du roi Henri IV, qui voyait leur entreprise avec faveur, ils se mettent sous la protection de l'Amiral Charles de Montmorency et leur société prend le nom de « flotte de Montmorency ». L'un de leurs plus gros vaisseaux, acheté en fait aux Pays-Bas, sera également rebaptisé « Montmorency », en présence de l'amiral. Ils vont l'envoyer à deux reprises vers les Indes orientales, une première fois en 1616, une seconde en 1619.

L'un de leurs principaux agents va être Augustin de Beaulieu, qui participe au premier voyage comme capitaine de la *Marguerite*, sous les ordres de de Nets, mais revient de Banten avec le *Montmorency*, en août 1618, « avec pleine charge ». Devant pareil succès, la compagnie décide de tenter à nouveau l'aventure et lui confie la responsabilité d'une seconde expédition : deux vaisseaux, le *Montmorency* et l'*Espérance*, ainsi qu'une patache, c'est-à-dire un petit navire de surveillance, dénommée l'*Ermitage*. Parti de Honfleur le 2 octobre 1619, Beaulieu revient au Havre-de-Grâce le 1<sup>er</sup> décembre 1622, mais cette fois encore, avec le seul *Montmorency*.

### Augustin de Beaulieu et ses Mémoires

Le journal que Beaulieu avait sans doute tenu de son premier voyage s'est perdu et nous n'avons conservé qu'une lettre, datée du 6 mars 1617, qu'il envoya de Banten à ses commanditaires<sup>7</sup>. Celui qu'il tint du second eût subi le même sort, si Melchisédec Thévenot (1620-1692) n'avait pris soin de le publier, quarante-deux ans plus tard, dans le premier volume de ses *Relations de divers voyages curieux*, paru à Paris, chez Cramoisy, en 1664. Cet érudit avait lui-même beaucoup voyagé en Europe, en Italie surtout, et finit sa carrière comme « garde de la Bibliothèque du Roi ». Il était oncle du Jean Thévenot (1633-1666) qui se rendit au Levant, en Perse et en Inde et a laissé notamment une intéressante *Relation de l'Indostan*.

6. Sur toutes ces activités, voir notamment O. Collet, *L'île de Java sous la domination française*, Bruxelles, Falk Fils, 1910, qui comporte trois bons chapitres introductifs sur les entreprises des Français en Insulinde avant le XIX<sup>e</sup> s., et Ch. de la Roncière, *Histoire de la Marine française*, tome IV : *En quête d'un empire colonial : Richelieu*, Paris, Plon, 1923, notamment pp. 301-305. Voir aussi M. Mollat ed., *Océan Indien et Méditerranée*, Actes du sixième Colloque international d'Histoire maritime, Paris, SEVPEN, 1964, et plus particulièrement la contribution de J. Barassin, « Compagnies de navigation et expéditions françaises dans l'océan Indien au XVII<sup>e</sup> s. », pp. 373-389.

7. Voir A. Lombard-Jourdan & D. Lombard, « La première expédition des Français à Banten (1617), d'après une lettre inédite d'Augustin de Beaulieu », *Archipel* 50, 1995, pp. 67-82. Une autre relation concernant cette première expédition et rédigée par un officier du Montmorency, M. de Saint-André, en date du 12 mars 1617, est conservée à la Bibliothèque de Carpentras (ms 1777, fol. 332). Elle est également écrite en rade de Banten et est adressée à M. de Villars-Houdan, Gouverneur de Dieppe.

3. Par M. Estancelin dans ses *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs Normands en Afrique, dans les Indes orientales et en Amérique* ; mais la meilleure édition est celle de Ch. Schefer, *Le Discours de la Navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe*, Paris, 1883 ; rééd. Amsterdam, Philo Press, 1971. Sumatra y est désigné sous le nom de « Saint Mathias » et la petite île Pini (près des Batu) sous le nom d'« île Parmentière ». Schefer y reproduit une vieille carte de « Sumatra-Taprobana », dessinée par Giacomo Gastaldi et parue dans Ramusio, *Navigazioni e Viaggi*, tome 3, p. 434 ; cette carte fait mention de « La Louyse » et de « La Margarite » (en l'honneur de Louise de Savoie et de Marguerite de Navarre), ainsi que de « La formetiera » (c'est-à-dire « Parmentière »). Citons encore pour mémoire (mais pour mémoire uniquement...) le récit très romancé de J.-M. Barrault, *Le Sacre et la Pensée, 1529, De Dieppe à Sumatra, Les capitaines-poètes de Jean Ango ouvrent la route des Indes fabuleuses*, « Étonnants Voyageurs », Paris, Seghers, 1989.

4. Fr. Martin de Vitré, *Description du premier voyage fait aux Indes Orientales par les Français de Saint-Malo*, Paris, 1604, in 8°, 134 p. ; rééd. 1609, in 12°, 201 p.

5. François Pyrard, *Voyage de François Pyrard de Laval*, nouvelle édition par le Sieur du Val, Géographe ordinaire du Roy, Paris, Billaine, 1679.

Voici ce qu'il nous dit à propos des *Mémoires du Voyage aux Indes Orientales du Général de Beaulieu, dressés par lui-même* : « Entre un grand nombre de différentes relations de voyages aux Indes orientales de Portugais, d'Anglais et de Hollandais qui m'ont passé par les mains, je n'en ai point vu de meilleure que celle de Beaulieu... Les descriptions qu'il donne sont fort exactes et fort particulières, non seulement lorsqu'il a à nous décrire quelque chose de sa profession, comme l'entrée d'un port ou le gisement d'une côte, mais même dans la description des choses naturelles ; on ne trouvera point ailleurs par exemple, le poivre décrit si particulièrement qu'il est dans ses mémoires. » Melchisédec Thévenot précise encore que ces mémoires lui ont été fournis par un certain « Monsieur Dolu » et donne surtout, concernant leur auteur, d'intéressantes informations biographiques qu'il tenait de sa famille<sup>8</sup> et qu'il convient de retranscrire ici *in extenso* :

« Augustin de Beaulieu était de Rouen<sup>9</sup>. Son premier voyage fut en la rivière de Gambie à la côte d'Afrique, où il alla en 1612, avec le Chevalier de Briquerville de Normandie pour s'y fortifier et y établir une colonie, mais ils y perdirent presque tous leurs gens de maladie, pour y être arrivés dans l'arrière saison ; ce contre-temps rendit leur armement inutile, qui d'ailleurs était considérable. Beaulieu commandait une patache.

« En 1616, il se fit une Compagnie pour le commerce des Indes orientales, composée de personnes de Paris et de Rouen<sup>10</sup>. Ils y envoyèrent deux vaisseaux, le plus grand commandé par de Nets, capitaine entretenu par le Roi en la marine comme général de la flotte, et le second par Beaulieu. Le président des Hollandais<sup>11</sup> fit un commandement à tout ce qu'il y avait de Hollandais sur les deux navires d'en quitter le service, ce qu'ils firent tous, et obligèrent par là le général de Nets de vendre son plus petit vaisseau à un roi

8. « Il me reste d'informer le public qu'il a l'obligation de ces mémoires à Monsieur Dolu, de qui je les ai eus, et d'y ajouter ce que les parents de Beaulieu m'ont donné d'information de la vie d'un si sage voyageur ». Ce « Monsieur Dolu » doit être à peu près certainement l'intendant de Rouen du même nom, dont parle La Roncière à propos d'une plainte introduite « par les Récollets du Canada » en 1621 (*Histoire de la Marine*, t. IV, *op. cit.*, 1923, p. 326).

9. Thévenot nous dit un peu plus loin qu'il était « âgé de quarante-huit ans » à sa mort, survenue en 1637 ; il était donc né en 1589.

10. On trouvera dans E. Gosselin, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande et du commerce rouennais pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.* (Rouen, 1876), de précieuses informations sur cette compagnie, ainsi que sur le commerce rouennais en général. En date du 19 mars 1616 par exemple (*op. cit.* p. 162) : « Jacques Muisson, Henry Carrellier, Simon Lemaître et Augustin de Beaulieu, tous marchands de Rouen et associés aux compagnies de Paris, Lyon et autres, aux voyages des Indes orientales, donnent pouvoir à Jean Gulot et à Jacques de Beaulieu, aussi marchands de Rouen et associés à ladite compagnie, de traiter avec les autres associés qui sont à Paris ». Le nom d'« Augustin de Beaulieu, capitaine entretenu par le Roi en la marine du Ponant et ci-devant général de la flotte partie en 1619 pour les Indes orientales » figure encore dans un arrêt du Parlement, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1625 (p. 163), où il s'oppose à « Simon Lemaître, tuteur des enfants de feu Jacques Muisson, en son vivant administrateur de ladite flotte ». On trouvera d'autres indications sur le grand commerce maritime normand à cette époque, dans Ch. & P. Bréard, *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Rouen, 1889.

11. Le chef de la loge hollandaise de Banten était alors Cornelis Buysero, dont le journal a été publié par J.W. Ijzerman (La Haye, 1923). Voir note suivante.

de Java. Nonobstant quoi ils ne laissèrent pas de revenir avec pleine charge, en sorte qu'il n'y eut point de perte<sup>12</sup>.

« Les intéressés y renvoyèrent en 1619 deux navires et une patache et firent Beaulieu général de cette flotte. Il détacha son vice-amiral au cap de Bonne-Espérance pour l'envoyer à Jacatra, où comme il était sur le point de son retour avec sa charge, les Hollandais mirent le feu la nuit à son navire ; ce qui n'empêcha pas de Beaulieu de revenir avec de quoi payer les frais du voyage, qui aurait été de grand profit, si l'autre vaisseau fût revenu, sa charge lorsqu'ils le brûlèrent étant estimée plus de cinq cent mille écus.

« Il servit depuis le Roi dans des occasions fort importantes, principalement en l'île de Ré<sup>13</sup> et dans les guerres des religionnaires. Le Cardinal de Richelieu qui connaissait son mérite lui donna depuis le commandement d'un navire de 500 tonneaux, nommé la *Sainte-Geneviève*, pour aller avec l'armée commandée par le Comte d'Harcourt aux Iles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat<sup>14</sup>, après la prise desquelles et au retour d'une expédition que l'Armée fit en Sardaigne, étant de retour à Toulon, il tomba malade d'une fièvre chaude, dont il mourut en 1637, au mois de septembre, âgé de quarante-huit ans. »

Nous sommes par ailleurs assez bien renseignés sur la famille des Beaulieu, nobles d'origine flamande, par un tableau généalogique manuscrit du début du XVIII<sup>e</sup> s.<sup>15</sup>, réalisé sans doute par un des (derniers ?) membres de cette famille, ou à sa demande. Nous y apprenons qu'au XI<sup>e</sup> s. l'ancêtre, Sire Nicolas, était « seigneur de Beaulieu, à quatre lieues de Boulogne, entre Ardres et Ambleteuse »<sup>16</sup>, et qu'il avait épousé Adelis de Marcq. Ses enfants se rui-

12. Les deux navires, le *Montmorency* et la *Marguerite*, avaient quitté Dieppe le 16 avril 1616. Parvenu à Banten, de Nets, qui était d'origine flamande, chercha à prendre contact avec les marchands de la loge hollandaise que commandait Cornelis Buysero. Mais celui-ci, invoquant un édit de 1606 interdisant à tous les marins hollandais de se mettre au service de flottes étrangères, le fit arrêter, ainsi que les autres Flamands de l'équipage. Obligé d'abandonner la *Marguerite*, faute d'hommes pour la manœuvrer, Beaulieu prit le commandement du *Montmorency*, parvint à le charger de 5 800 sacs de poivre et rentra à Dieppe le 6 août 1618. Les associés de la Compagnie se plaignirent auprès du Parlement de Normandie qui réclamait encore en 1622, par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Roi auprès des Provinces Unies, 200 000 livres de dédommagement... Sur toute cette affaire, voir O. Collet, *L'île de Java sous la domination française*, pp. 36-41. Dans la longue lettre (B.N. fr. 9670, fol. 67-74), écrite en rade de Banten le 6 mars 1617 et adressée aux responsables de la Compagnie, Beaulieu relate brièvement le voyage jusqu'à Banten, l'arrestation du général et les rivalités qu'elle suscite parmi les officiers français. Il tire enfin leçon de la mésaventure : « Je vois bien que pour ce voyage-ci nous ne rapporterons les profits (espérés par) la Compagnie, en partie faute de bons avis et de s'être bien informés ; nous sommes venus ici apprentis, une autre fois y pourrons revenir meilleurs ouvriers ». Voir l'article cité ci-dessus, note 7.

13. En 1627, les Anglais vinrent assiéger Saint-Martin-de-Ré, avec une petite flotte commandée par Buckingham. Ils furent assez vite obligés de lever le siège. Pour un récit des faits, voir Ch. de la Roncière, *Histoire de la Marine française*, tome IV, *op. cit.*, 1923, pp. 506-533 (« La défense de Ré »).

14. Les îles de Lérins, célèbres depuis le VI<sup>e</sup> s. au moins en raison de l'important monastère de l'île Saint-Honorat, avaient fini par passer entre les mains des Guise. Richelieu les fit occuper au nom du roi et fortifier. Les travaux de défense n'étaient pas encore terminés que les Espagnols attaquèrent et prenaient Sainte-Marguerite (1635). Ils s'y maintinrent pendant deux ans, mais au printemps de 1637, l'archevêque de Bordeaux Henri de Sourdis et le Comte d'Harcourt les en expulsèrent.

15. Bibl. Nat. Paris, Dossiers bleus, 75 : Beaulieu.

16. Ce lieu correspond au « hameau de Beaulieu », situé aujourd'hui dans la commune de Ferques, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne. Le même nom s'emploie pour un bois voisin de 100 ha et pour les vestiges d'une abbaye, fondée en 1140.

nèrent pour aller guerroyer en Terre Sainte et la terre de Beaulieu fut offerte à une communauté de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin. C'est peut-être en mémoire du patron de cette abbaye que le prénom d'« Augustin » se trouve avoir été en usage dans la famille.

Les Beaulieu vécurent ensuite longtemps à Valenciennes et ce fut en 1571, que deux d'entre eux, Henry (né en 1554) et Jacques (né en 1555) obtinrent de Charles IX des « lettres de naturalité » et vinrent s'établir à Rouen. Henry y épousa le 5 mai 1580, demoiselle Marthe Le Seigneur, fille de Pierre Le Seigneur et de dame Jeanne du Four, dont il devait avoir cinq fils, Pierre, Jérôme, Jacques, Augustin, et David<sup>17</sup>, tandis que son frère épousait en 1582 Anne du Four, dont il devait avoir un fils unique, également nommé David.

Henry qui, dans plusieurs documents de l'époque, est qualifié de « marchand à Rouen » mourut en 1617, en laissant une assez jolie fortune qui fut l'objet d'un procès entre Augustin et ses frères<sup>18</sup>. Devenu par ailleurs « seigneur de Barneville-sur-Seigne et de Pavilly », il avait pris de nouvelles armoiries afin de se distinguer de son frère aîné Gaspard<sup>19</sup>, et choisi une nouvelle devise, que ses fils adoptèrent et qui était une belle invitation au voyage : « Beaulieu en tout lieu ».

Outre ses *Mémoires* et la lettre rédigée à Banten en 1617 (connue par une copie), on a conservé au moins deux autres textes d'Augustin : une lettre autographe, adressée à Richelieu en 1627 (et informant le Cardinal sur la campagne de l'île de Ré)<sup>20</sup> et surtout un « Dessein touchant les Indes orientales », présenté au Maréchal d'Effiat, non daté mais écrit en 1631-1632, à un moment où Augustin de Beaulieu songeait sans doute à repartir pour les Indes<sup>21</sup>.

17. Pierre, né en 1581, fut gendarme de Gaston d'Orléans, et David, né en 1586, « capitaine de vaisseau de Sa Majesté ». Des cinq frères, seul Jérôme se maria. Il eut quatre fils et deux filles, tous nés en Espagne à Saint-Lucar, entre 1627 et 1632. L'une des filles épousa un vice-amiral d'Espagne et le quatrième fils, Jérôme-Augustin, né en 1633, mourut à Toulon en 1703, « estant un des plus anciens capitaines de vaisseaux de Sa Majesté ». Le fils de celui-ci, Toussaint-Augustin, fut capitaine de cavalerie dans le Régiment de Royal-Etranger et chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

18. Henry avait, à sa mort, donné procuration à ses deux aînés pour gérer et négocier ses biens ; mais en 1627, Augustin leur demanda des comptes et nomma un procureur pour récupérer sur eux sa part d'héritage (Bibl. Nat. Paris, nouv. acq. fr. 9387, feuillet L). Le règlement de la succession se trouvait compliqué par le fait que Henry s'était porté garant, par contrat des 16 et 26 novembre 1613, passé devant le tabellion de Rouen, dans une affaire concernant « feue dame Anne d'Allègue, veuve du Maréchal de Farvacquer » et ses héritiers devaient payer un solde de 600 livres de rente annuelle que leur père avait été condamné à verser « aux héritiers de M. de Lizous, procureur au Parlement de Normandie »... (*ibidem*, feuillet K). Cette affaire pour le moins complexe, et qui fait songer aux *Plaideurs*, permet d'éclaircir quelque peu le « milieu » d'où Augustin était issu.

19. Les anciennes armoiries des Beaulieu étaient « d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois grelots d'or » ; Henry changea le chevron d'argent en chevron d'or et « ajouta pour cimier un grelot en vol ». En termes de blason, le grillot, ou grelot, est une sonnette ou petite cloche ronde qu'on met au collier des chiens et aux jambes des oiseaux de proie. On emploie l'adjectif « grilleté », lorsque le grillot est d'un autre émail.

20. Le texte est conservé aux Archives du Ministère des Affaires étrangères (Série Mémoires et Documents, sous-série France, vol. 1503, fol. 304 à 306) et comporte une signature qui semble être la seule à nous avoir été conservée.

21. Ce texte est intéressant dans la mesure où Beaulieu y expose l'essentiel de ce qu'il a pu apprendre au cours de ses deux précédents voyages sur le commerce de l'océan Indien et cherche à en

## Les éditions et traductions des Mémoires

A la mort de Melchisédec Thévenot, le manuscrit que lui avait confié « Monsieur Dolu » faisait encore partie de sa bibliothèque personnelle. Son titre figure en effet dans le catalogue qui fut dressé en 1694 et dont un exemplaire, relié de maroquin rouge aux armes du roi, existe toujours au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris<sup>22</sup>. L'avis de ce catalogue, resté sans nom d'auteur, reproduit le « portrait qu'il s'est fait lui-même, peu de temps avant sa mort, que l'on a trouvé parmi ses papiers ». On y lit notamment : « Et pour rendre la géographie plus parfaite, je mis ensemble et donnai au public trois grands volumes d'un recueil de Voyages auquel je travaillois depuis longtemps. J'eus l'honneur de le présenter au Roi, qui s'arrêta près à une demie heure à le voir, et qui me commanda de le continuer après m'avoir fait plusieurs questions sur ce sujet. Et M. Colbert me dit qu'il avoit ordre de Sa Majesté de me fournir tout ce qui me seroit nécessaire pour continuer ce dessein »<sup>23</sup>.

Ainsi « perdus » dans un gros recueil in folio, devenu vite rarissime en dépit d'une réédition en 1696<sup>24</sup>, les *Mémoires* d'Augustin de Beaulieu n'allaient retenir l'attention que des seuls spécialistes. S'ils furent traduits et publiés en néerlandais (par Jan Hendrik Glazemaker, dès 1669 à Amsterdam<sup>25</sup>), puis adaptés en anglais (en 1705, à Londres, dans la collection des *Voyages and*

tirer parti. Il est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris : ms. fr. 4826, pièce 9, fol. 39 à 40 *no* ; c'est une copie du xviii<sup>e</sup> s. Voir A. Lombard-Jourdan, « Le "Dessein touchant les Indes orientales" présenté par Augustin de Beaulieu au Maréchal d'Effiat (1631-1632) », à paraître.

22. *Bibliotheca Thevenotiana sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecae... D. Melchisedecis Thevenot, Lutetiae Parisorum*, apud F. et P. Delaulne, 1694, in 12, 249 p. (Bibl. Nat., dép. des Manuscrits, Imp. 8<sup>o</sup> 458). On lit, p. 214 : « Mémoire ou Registre de ce qui s'est passé dans le voiage des Navires le Mommoranci, l'Espérance et la Patache l'Hermitage partis de la rade de Dieppe en 1619 pour le voiage des Indes Orientales, dont Augustin de Beaulieu étoit chef ». Le même catalogue signale (pp. 216-217) plusieurs autres relations de voyages aux Indes orientales, dont l'une est datée de 1620-1621 et dont une autre s'intitule : « Relation de ce qui arriva dans les Indes Orientales au vaisseau français l'Espérance en 1621 ».

23. Le texte dit ensuite comment il fut nommé en 1684 « garde de la Bibliothèque et Estampes du Roi » et comment Louvois lui fit comprendre qu'il ne devait plus avoir d'intérêt que pour celle-ci. Le Roi choisit alors dans la bibliothèque de Thévenot environ 3 000 livres et manuscrits qu'il ne possédait pas et qui entrèrent ainsi dans la Bibliothèque royale. Il est probable qu'à la mort de Thévenot, une partie des livres qui lui restaient suivirent le même chemin ; mais on ignore toujours ce que devint le manuscrit des *Mémoires* d'Augustin de Beaulieu.

24. Cette réédition, parue quatre ans après la mort de Thévenot (à Paris, chez Thomas Moette Libraire, rue de la Boucherie), comporte un supplément, avec un certain nombre de voyages inédits concernant surtout l'Amérique. L'avertissement (non signé) indique que l'érudit y avait travaillé jusqu'à la fin de sa vie : « L'espérance qu'ont ordinairement tous les hommes d'avoir assez de loisir et de vie pour exécuter les grands projets qu'ils font, avec la santé dont Mr Thévenot jouissoit en particulier, le faisoient différer de jour en jour de publier ce qu'il avoit... » En ce qui concerne les *Mémoires* de Beaulieu, le texte est absolument identique et il faut croire que l'on avait conservé les plombs depuis 1664. L'auteur anonyme de l'avertissement, qui peut avoir été le libraire Thomas Moette, précise toutefois que, pour cette réédition, il a dû faire « graver plusieurs planches au lieu de celles qui ont été perdues ». C'est le cas pour la douzaine de « relèvements de terres », qui dessinés avec soin dans la première édition, figurent ici de façon plus grossière, sur quatre grandes planches dépliantes à trois plis, insérées avant les 123 pages du texte.

25. Traduction quelque peu tendancieuse du reste, puisque dès le titre, Glazemaker parle de la « navigation infortunée », ou « calamiteuse », (*ramspoedige Scheepvaart*) des Français...

*Travels* de John Harris), ils ne valurent jamais à leur auteur la réputation d'un Tavernier, ni celle d'un Bernier, ni même celle d'un Pyard de Laval.

Il faut signaler toutefois qu'en 1905, le polygraphe Eugène Guénin eut la bonne idée d'en faire une réédition populaire. Adapté en français moderne, sensiblement abrégé et « illustré » par des gravures tirées en fait de voyages du XIX<sup>e</sup> s. et représentant des paysages ou des scènes d'Afrique, de Madagascar et de Sumatra, le texte, publié chez Hachette dans la « Bibliothèque des Ecoles et des Familles »<sup>26</sup>, était apparemment destiné à faire surtout office de livre de prix. Il est presque plus difficile à trouver aujourd'hui que le recueil de Thévenot.

Mentionnons enfin que le passage relatif à Madagascar et aux Comores a été repris par Alfred Grandidier *et al.* au deuxième tome de leur *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, consacré aux documents datés de 1613 à 1640 (Paris, 1904).

### ***Incertitudes en Europe : le continent ou la mer ?***

Lorsque Beaulieu s'embarque sur le *Montmorency*, à l'automne de 1619, le roi Louis XIII a 18 ans et le pouvoir est aux mains de son ministre de Luynes, qui mourra en décembre 1621, laissant le champ libre aux ambitions de Richelieu. Un nouvel empereur, Ferdinand II, vient juste d'être élu, mais les pays allemands s'entre-déchirent déjà dans ce que l'on appellera plus tard « la Guerre de Trente ans » (1618-1648). Le roi d'Espagne (qui est aussi roi de Portugal), Philippe III (1598-1621) a pratiquement perdu l'espoir de rétablir son autorité sur les Pays-Bas protestants. Le roi d'Angleterre est Jacques I<sup>er</sup> (1603-1625), le pape Paul V (1605-1621) et le tsar, Michel Romanov (1613-1645).

Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> s., la France, qui se remet mal des Guerres de Religion, ne sait encore pas s'il lui faut s'allier avec l'Espagne catholique ou avec les Provinces Unies, ces cités marchandes révoltées qui cherchent à fonder leur force sur le grand commerce et arborent leur calvinisme pour faire pièce à l'emprise espagnole. En simplifiant quelque peu, on peut dire qu'il s'agit de choisir entre une politique continentale d'ancien style et une ouverture sur les grands réseaux maritimes. Henri IV caresse d'un côté le rêve d'un « mariage espagnol » (sa troisième fille Christine ne pourrait-elle pas épouser Philippe III ?), rêve déjà désuet, mais qui se prolongera longtemps après lui – et se réalisera même beaucoup plus tard, sous Louis XIV... – ; mais en même temps, ses ambassadeurs aux Pays-Bas, Buzenval, puis le conseiller Janin, ont mission de ménager les villes protestantes, de voir si elles n'accepteraient pas une suzeraineté française et de les soutenir en sous-main contre « les

26. E. Guénin (lauréat de l'Académie Française) ed., *Augustin de Beaulieu, Sa navigation aux Indes Orientales, 1619-1622*, Paris, Hachette, 1905, 192 p. et 38 gravures. Outre des études sur la Louisiane et la Russie, E. Guénin publia *La route des Indes, Ango et ses pilotes*, et des biographies de Montcalm et de Cavellier de La Salle.

Archiducs », ces gouverneurs catholiques qui tiennent toujours les provinces méridionales (l'actuelle Belgique) au nom du roi d'Espagne et n'ont, en 1609, octroyé aux « rebelles » qu'une trêve de douze ans. Sully reste toutefois fondamentalement hostile aux entreprises lointaines et, après l'assassinat du roi (1610), les mêmes hésitations vont se prolonger, sous la régence de Marie de Médicis, comme sous de Luynes. Il faut attendre 1635, pour que la France entre dans la guerre européenne et prenne nettement parti contre l'Espagne.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les premières tentatives de nos marchands, bretons et normands, qui pensent à s'engager très sérieusement dans les entreprises d'outre-mer, mais qui ne trouveront jamais à Paris, même au temps de Richelieu, qui pourtant crée en 1629 la première « Compagnie générale de commerce », un appui comparable à celui dont leurs concurrents peuvent disposer à Amsterdam ou à Londres. Ils sont d'abord beaucoup moins nombreux et aussi moins bien organisés. Anglais et Hollandais ont fédéré leurs Compagnies dès 1600-1602, alors que les marchands de Saint-Malo d'une part et ceux de Normandie de l'autre continuent à fonctionner séparément. Et puis, de toute évidence, ils manquent des cartes et des informations nécessaires. Le *Discours* des frères Parmentier paraît bien oublié et si le Breton Malherbe, qui avait mis vingt-sept ans à faire le tour du monde, eut dit-on l'oreille d'Henri IV<sup>27</sup>, il ne nous a rien laissé de comparable à l'*Itinerario* que le Hollandais J.H. van Linschoten rédigeait de son côté et publiait en 1596, au retour de ses pérégrinations.

Les Français ont surtout besoin de pilotes et de cartographes et vont essayer d'en trouver chez leurs voisins flamands. Comme les Archiducs, chargés de protéger les intérêts ibériques<sup>28</sup>, cherchent à interdire à leurs administrés le commerce des Indes, certains Anversois vont être tout naturellement tentés, pour échapper au contrôle, de s'associer à leurs homologues français. C'est ainsi que Beaulieu (lui-même d'origine flamande, comme nous venons de le voir...) a fait son premier voyage en Insulinde comme second du Flammant de Nets, avec nombre d'autres officiers et matelots d'origine hollandaise. Mais il y a plus : le *Montmorency*, sur lequel il est revenu une première fois de Banten et avec lequel il entreprend ce second voyage, est en fait (c'est une source hollandaise qui nous l'apprend incidemment<sup>29</sup>) un navire que les Nor-

27. Pierre-Olivier Malherbe, originaire de Vitry, visita notamment les mines du Potosi et la ville de Canton et revint en France en 1609. Il est considéré comme le premier Français à avoir fait le tour du monde, mais son récit n'a jamais été retrouvé. Voir Ch. de la Roncière, *Histoire de la Marine française*, tome IV, Paris, 1923, pp. 288-293 (« La fin d'un rêve »), et, du même auteur, « Un manuscrit à retrouver : le premier Voyage français autour du monde », *Revue hebdomadaire*, 7 sept. 1907, p. 22.

28. De 1580 à 1640, la couronne de Portugal est réunie à celle d'Espagne et Philippe III est donc seul héritier du réseau mondial que les Ibériques ont constitué au XVI<sup>e</sup> s. Mais nous verrons qu'aux Indes, Beaulieu ne rencontre en fait que des Portugais ou des descendants de Portugais.

29. Lettre de C. Buysero aux Directeurs de la VOC en date du 29 mars 1617, publiée dans P.A. Tiele, *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der Nederlanders in den Maleyschen Archipel*, La Haye, 1866, t. I, p. 184, ainsi que dans J.W. IJzerman ed., *Cornelis Buysero te Bantam*, La Haye, 1923, p. 40 : « De 2 Fransche schepen te Diep in Franckrijk toegerust, waervan 't grootste geheeten hebbende de Bonte Koe ende nu Montmorencij, tot Enckhuijsen gecocht, daer generael op is le Sr Charles de Nets... »

ce mois de janvier, nous étions tout prêts à faire voile, lorsqu'il a passé par ici un navire anglais. Le capitaine, nommé maître Man <sup>121</sup>, que j'avais vu à Aceh, me dit avoir entendu que les Hollandais s'apprêtaient de donner un assaut à la ville de Banten.

### **Départ pour la France (1<sup>er</sup> février 1622)**

Le mardi premier jour de février, nous avons appareillé de cette rade de Tiku, au point du jour, pour retourner en la patrie, ayant 75 personnes dans ce navire, tous en santé, et (des) victuailles pour les nourrir neuf mois, priant Dieu de nous faire la grâce de retourner avec la même santé, afin de pouvoir rapporter quelques restes de ce malheureux voyage.

## **TROISIÈME PARTIE**

### **DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA <sup>1</sup>**

Ayant omis de mettre par mémoire ce que j'ai remarqué durant mon séjour en cette île, spécialement touchant les forces, richesses et gouvernement du roi d'Aceh, avant que de perdre la vue de cette terre j'en toucherai ici quelques particularités.

#### **Généralités sur l'île de Sumatra**

L'île de Sumatra est plus grande que l'Angleterre et l'Écosse jointes ensemble ; elle s'étend depuis la pointe d'Aceh, qui est par les cinq degrés et demi nord, jusques au détroit de la Sonde, par les cinq degrés et demi sud, qui sont onze degrés. L'île gisant sud-est et nord-ouest, serait environ trois cents lieues françaises qu'elle aurait de longueur ; elle est quelque peu plus large du côté du sud que du nord et peut avoir, l'un portant l'autre, septante lieues de large <sup>2</sup>.

Dans le pays, il y a des montagnes très hautes mais, près de la mer, pour la plus grande partie, l'île est basse. Là, on ne manque de beaux pâturages, ni de bonne terre pour semer le riz et porter tous autres fruits que les Indes produisent. Elle est arrosée de plusieurs

121. Voir ci-dessus, p. 108.

1. Rappelons que cet intertitre est le seul à figurer dans le texte publié par Thévenot.  
2. Les chiffres actuels sont les suivants : 440 000 km<sup>2</sup> (13,5 fois la superficie des Pays-Bas), 1 750 km de long, 400 km de largeur maximale.

belles rivières, quelques-unes bien grandes, comme celles de Singkel, Barus, Daya, Aceh, Pidir, Jambi, Indrapura<sup>3</sup>, outre plusieurs, moyennes et petites, et une infinité de ruisseaux ; ce qui rend la terre humide et, en quelques lieux, marécageuse et couverte de grands arbres qui ne perdent jamais leur verdure, outre qu'elle est fort sujette aux pluies, l'équinoxial la coupant droit par le milieu.

L'air y est mal sain pour les étrangers, principalement aux endroits qui sont proches de la ligne, comme Tiku, Pasaman et autres circonvoisins. Les habitants d'Aceh même appréhendent d'y demeurer, spécialement durant le fort des pluies, qui commencent au mois de juin et s'achèvent en octobre ; pendant lequel temps, les vents d'ouest règnent en cette côte, qui s'y rompent avec de grands tourbillons, pluies, tempêtes et calmes qui viennent tout à coup, pendant lesquels l'air n'étant agité et la terre étant abreuvée des pluies journalières, le soleil dardant ses rayons sur icelle perpendiculairement, attire des vapeurs très puantes qui, respirées par ceux qui n'y sont pas accoutumés, leur causent des fièvres pestilentielles, qui les emportent en deux ou trois jours ; ou bien laissent des enflures comme hydropisies, lesquelles sont bien difficiles à déraciner et qui causent de grandes douleurs.

La ville d'Aceh étant située en la pointe du nord est en meilleure température. Son assiette est sur une rivière grosse comme la Somme en Picardie, éloignée du rivage de la mer environ demi-lieue, au milieu d'une grande vallée qui a bien six lieues de large. La terre y est très bonne, capable de produire toutes sortes de grains et fruitages. Ils n'y sèment que du riz, qui est leur principale nourriture avec les *cocos*\*, dont il y a un grand nombre, non seulement aux environs d'Aceh mais par toute l'île. Elle abonde en arbres fruitiers qui, en leurs saisons, en rapportent de toutes les sortes qui naissent aux Indes et n'y a mois de l'année qu'il n'y en ait quelques-uns en maturité, outre les *bananes*\* ou platanes qui ne manquent jamais. Ils ne sèment point de légumes et peu d'herbes potagères.

Il y a de très beaux pâturages où se nourrit quantité de buffles, qui leur servent à labourer la terre, traîner et charrier, nombre de bœufs et de cabris et beaucoup de chevaux, mais de petite taille ; les moutons n'y profitent point, les poules et canards n'y manquent pas ; les paysans en nourrissent grand nombre pour vendre les œufs. Il s'y voit quelques gibiers et beaucoup de chasse, vu que dans les campagnes et pâturages, même dans les haies des maisons, il y a un nombre infini de sangliers qui ne sont ni si grands ni si furieux qu'en France ;

3. Beaulieu orthographe : « Cinquel, Barros, Daya, Achen, Pedir, Jambi, Andripoura ». Il fait état des petits cours d'eau qu'il a pu voir au nord et sur la côte ouest, mais s'il mentionne bien la « rivière de Jambi » (le Batang Hari), il ne dit rien du Musi, qui passe à Palembang et est en fait le fleuve le plus important de l'île.

mais les cerfs surpassent les nôtres, comme aussi le daim. Il y a quelques lièvres, mais ils sont rares, comme aussi les chevreuils.

Dans les bois et au pied des montagnes, se voient beaucoup d'éléphants sauvages et, sur les montagnes et collines qui ne sont habitées, nombre de tigres, quelques *adybades*\* ou rhinocéros, buffles sauvages, porcs-épics, civettes, chats sauvages, singes, monnaux<sup>4</sup>, couleuvres, gros lézards, et dans quelques rivières le crocodile. En celle d'Aceh, il y en a quelques-uns ; elle est assez poissonneuse, mais la mer l'est grandement et ils feraient bonne pêche s'ils en prenaient la peine ; néanmoins, s'il ne fait mauvais temps, on n'en manque guère.

### Carte politique ; les États côtiers

Ainsi en est-il pour la plupart de l'île, de laquelle le roi d'Aceh possède la moitié et qui est la meilleure. Depuis Aceh, allant le long de la côte du levant, se trouve Pidir qui est à 12 lieues d'Aceh et aussi grande et peuplée ; puis Pasai et Deli. Du côté de l'ouest ou ponant, à 12 lieues d'Aceh, est Daya qui est encore une bonne ville, Labuh, Singkel, Barus, Batahan, Pasaman, Tiku, Priaman et Padang, conquise depuis peu<sup>5</sup>. L'autre moitié est possédée de cinq ou six rois, lesquels tous ensemble ne sont à beaucoup près si puissants que celui d'Aceh, encore qu'ils possèdent de bonnes terres.

Du levant, proche de l'équinoxial, est un roitelet d'une place nommée Indragiri<sup>6</sup> ; plus avant est celui de Jambi, le plus riche de tous ; puis celui de Palembang. Du côté du ponant, après Padang, suit le royaume de Minangkabau, puis celui d'Indrapura<sup>7</sup>. Le reste de la côte, jusques au détroit de la Sonde, est inhabité pour être tout couvert de bois et peu de plat pays. La côte qui est dans le détroit ou partie d'icelle est sous l'obéissance du roi de Banten<sup>8</sup>.

4. Autre mot pour « singe » (cf. p. 30, note 11). Beaulieu note par ailleurs : « Port-F.spys » et « Crocodrille ».

5. C'est dire que l'autorité d'Aceh s'étendait alors d'un côté, jusqu'à Deli (c'est-à-dire la région de l'actuelle ville de Medan), et de l'autre, jusqu'à Padang (l'actuel chef-lieu de la Province de Sumatra-ouest).

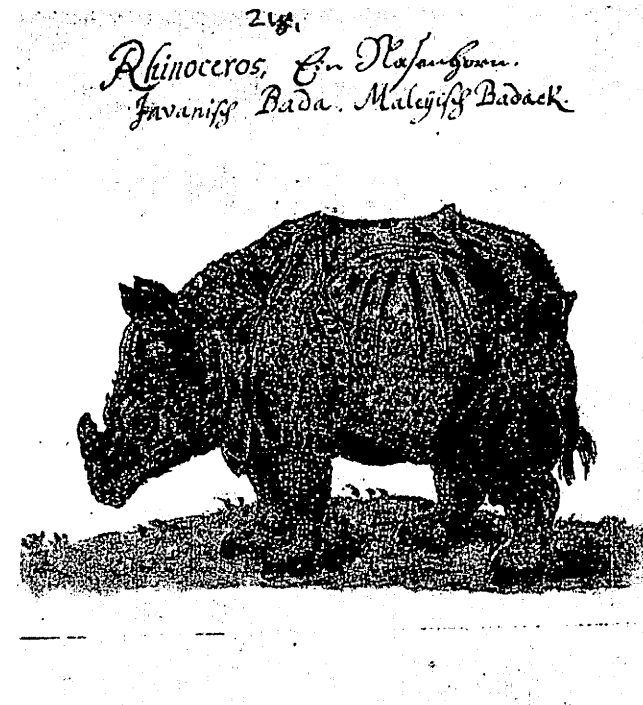
6. Beaulieu note : « Andrigri », « lamby » et « Palimbam ».

7. En fait, le royaume de Minangkabau (« Manimcabo ») était à l'intérieur des terres, alors que Indrapura (« Andripoura ») était, au sud de Padang, un comptoir ouvert au commerce maritime.

8. Le sultanat de Banten chercha, probablement dès la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, à étendre son autorité sur les côtes méridionales du Pays Lampung, notamment dans la baie de Semangka, afin d'y contrôler les plantations de poivre. Beaulieu notera cependant un peu plus loin que, dans cette région, « il y a fort peu de poivre et qui n'est d'aucune considération ». Ces plantations de poivre du pays Lampung prendront par la suite une grande importance et l'on a conservé, rédigés en malais, les mémoires d'un marchand d'origine Minangkabau qui, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, faisait le commerce de ce poivre entre Lampung et Banten (cf. G.W.J. Drewes trad., *De Biografie van een Minangkabausen Peperhandelaar in de Lampongs*, La Haye, 1961).




# MÉMOIRES D'UN VOYAGE AUX INDES ORIENTALES



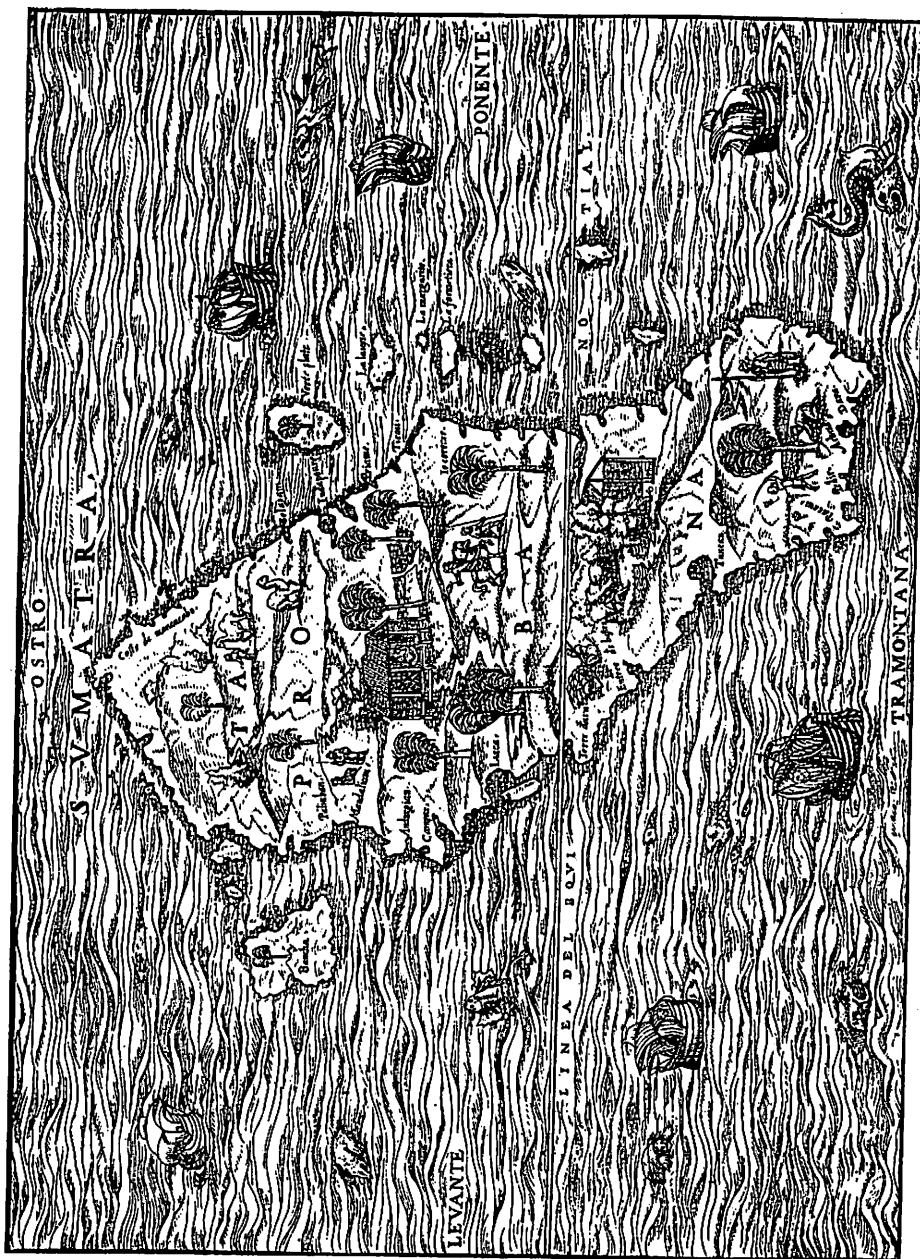
## ILLUSTRATIONS

L'illustration de couverture est extraite du récit de voyage de Caspar Schmalkalden qui passa à Sumatra en 1647.

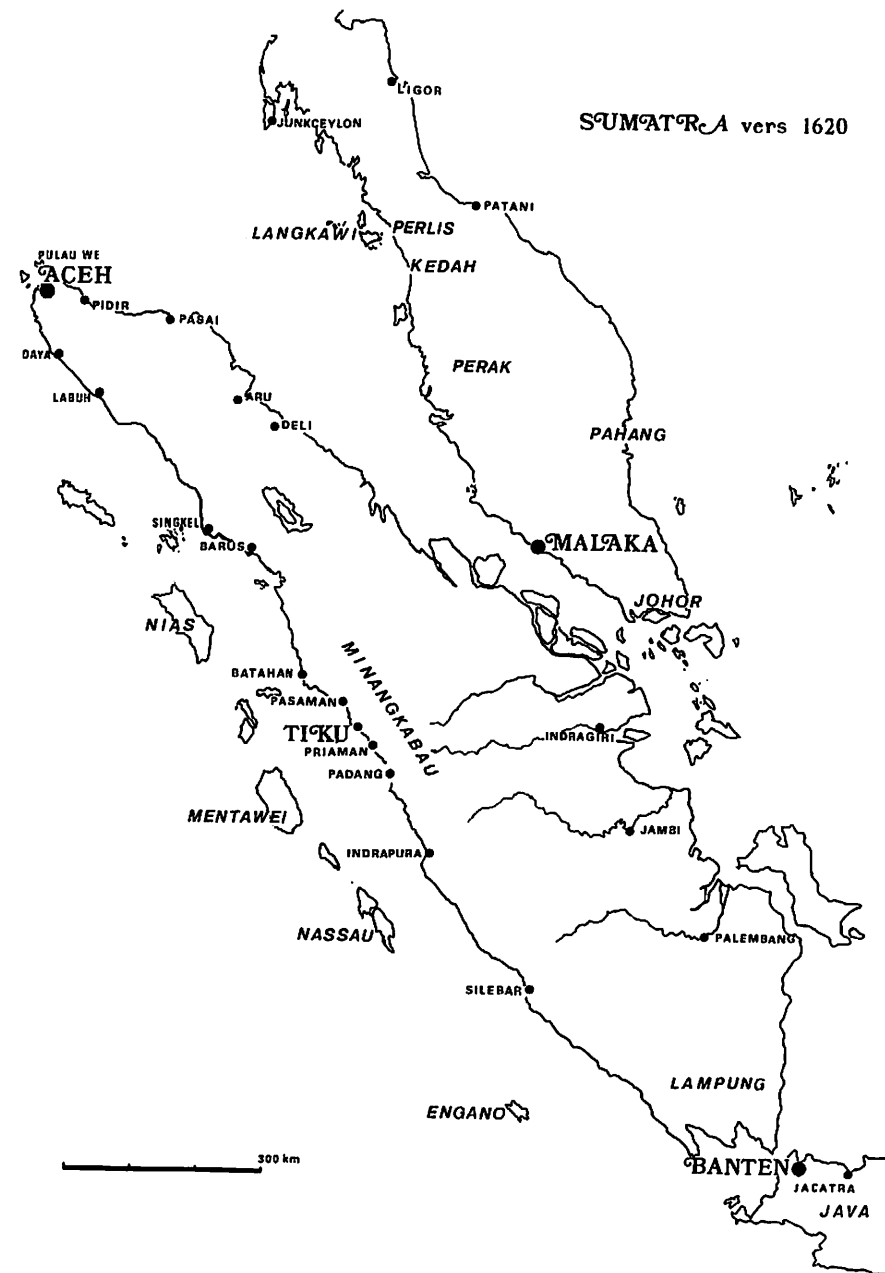
Achévé d'imprimer  
en octobre 1996  
IMPRIMERIE LIENHART  
à Aubenas d'Ardèche

par 

Dépôt légal octobre 1996  
N° d'imprimeur : 0515  
Printed in France



L'île de « Taprobana », c'est-à-dire Sumatra. Carte de Giacomo Gastaldi parue vers 1559 dans : G.B. Ramusio, *Delle Navigazioni e Viaggi*, tome 3 f° 434, et reproduite dans Ch. Schefer, *Le Discours de la navigation...*, Paris, 1833, rééd. 1971, hors-texte ; A.E. Nordenskiöld, *Periplus*, New York, 1967, p. 157 ; et A. Abeydeera, « Encore Taprobane... », *Archipel* 49, 1995, p. 131. Le nord est en bas et l'on note au « ponent » (à droite) les noms des îles Louyse, Margarite et Formetiera (voir ci-dessus p. 6, note 3).



Sumatra et la péninsule malaise vers 1620.